

Avortement : les évêques portugais appellent à voter "non"

Article rédigé par *Texte intégral**, le 20 octobre 2006

Le parlement portugais a donné son feu vert le 4 octobre à un référendum sur la dépénalisation de l'avortement. Celui-ci devrait avoir lieu en janvier. Lors du précédent référendum, en 1988, une campagne engagée par l'Église catholique avait permis de contenir l'interdiction légale, et la levée de la pénalisation dans des cas exceptionnels.